

COMITE REGIONAL CHAMPAGNE ARDENNE CANOE - KAYAK

Compte-rendu de la réunion du bureau du 31 janvier 2006 à 19h (SILLERY)

Personnes présentes : Mathieu DOMON, Sébastien GUILLAUME (baz), Jean-Michel GODRON, Didier LEFEBVRE, Francis DUCHIRON, Sébastien GUILLAUME (rom).

Personnes excusées : Benoît BURLION, Laurent MANTEAU, Catherine BARONI, Thierry HUBERT.

1/ Point sur le poste de CTS :

A ce jour, aucune décision n'a été prise, les différents intervenants ont été contactés (Ministère Jeunesse et Sports, Région) afin de trouver un financement jusqu'au 1^{er} septembre.

Jusqu'au moment d'une décision par le ministère, le comité va prendre en charge le salaire de Jean-Christophe. Mais le comité régional ne veut pas être employeur, donc un contact a été établi avec PSA51 pour que cette structure soit employeur : cela nous coûtera 2300 € ttc pour un mois.

Le comité départemental de la Marne demande la possibilité que Jean-Christophe encadre la formation initiateur Marne pendant les vacances de février, en contrepartie le CD51 versera 600 € pour le salaire du CTS.

La FFCK a confirmé qu'elle verserait 5000 € pour le salaire de Jean-Christophe.

2/ Budget 2006 :

Le budget présenté à l'AG était surévalué, en accord avec le comité directeur, pour montrer ce dont nous espérons obtenir. Mais afin de travailler correctement, il est indispensable d'établir un budget prévisionnel par rapport à nos vrais ressources.

Si dans le budget 2006, nous retirons les compétitions nationales de La Faux et de Charleville-Mézières (ce sont des opérations blanches pour le comité régional, puisque nous reverserons l'intégralité de ce que nous toucherons pour ces manifestations aux organisateurs des manifestations), nous aurons en recettes en 2006 : 21000 €.

Ces 21000 € se répartissent de la façon suivante : 6500 € de quote-part FFCK, 7000 € CNDS, 6000 € de la région, plus la vente du véhicule au club de Chalons et quelques créances à récupérer.

Or les dépenses sont pour l'instant de 26500 € pour 2006. il faut donc réduire nos dépenses de 5500 €.

Avec l'accord de Benoît BURLION, la commission enseignement-formation passe de 4500 € à 3000 €.

Le bureau décide alors de faire le point sur le budget : les journées Portes Ouvertes sont maintenues, mais il n'y aura pas d'aide financière de la part du comité.

Se pose ensuite la question vis à vis des commissions, peuvent-elles faire un effort en réduisant chacune leur budget ?

Le bureau envisage de réduire le montant de l'aide à l'ENE, en couplant par exemple le stage de Pâques avec celui du stage jeunes slalom à Chappes.

En l'absence des présidents de commissions, il est impossible d'avancer plus loin dans le travail du budget.

A l'heure actuelle, avec les modifications apportées, voilà le budget 2006 :

Commission	Dépenses	Recettes	Part CR
Secrétariat	3800	300	3500
Communication (site internet)	50	0	50
Enseignement	5300	2300	3000
Slalom	6300	4100	2200
Descente	4500	2000	2500
CEL	5000	2500	2500
ENE	5700	2800	2900
Jeunes	900	650	250
Challenge régional	200	0	200
Rando - Env	600	300	300
Stage pluridisciplinaire Toussaint	1500	1300	200
Journées Portes Ouvertes	0	0	0
La FAUX N1 descente	1000	0	1000
CDF MARATHON Charleville	11800	0	11800
ETR	100	0	100
Frais CTS			0
- Déplacements	2500		2500
- Tél + Internet	800		800
ACHAT MATERIEL - MARABOUTS	3600		3600
Totaux	53650	16250	37400
	soit	30%	
Recettes			
Cote part FFCK		6000	
CNDS		7500	
Région		6000	
Région sub Marathon		12800	
Créances et divers		1500	
Total		33800	
Déficit		3 600	

A noter qu'il n'est pas possible d'annuler l'achat des marabouts, car sans investissement matériel, nous ne percevons que peu de subventions.

Sébastien GUILLAUME suggère de trouver de nouveaux partenaires : EDF, VNF, Bassin Seine-Normandie, Bassin Rhin-Meuse, Conseil Régional du Tourisme...

Des courriers seront envoyés à ces organismes afin de se rapprocher d'eux et d'essayer d'obtenir quelques recettes supplémentaires.

3/ Frais de déplacement : Sébastien GUILLAUME suggère de mettre en place des conventions de bénévolat pour les personnes encadrant les stages n'appartenant pas à l'ETR. Ces personnes seront indemnisés par rapport au tarif ligue voté l'an dernier.

Il suggère aussi que toutes les personnes encadrant les stages fassent partis dorénavant de l'ETR, ce qui permettra au comité de réduire ces frais d'encadrement. Les personnes concernées recevront en fin d'année une indemnisation de la part de Jeunesse et Sport et si le montant alloué est inférieur au montant qu'il recevraient sans être dans l'ETR, le comité régional versera la différence.

Ex. : un cadre titulaire d'un brevet d'état CK encadre un stage de cinq jours.

1/ Le cadre ne fait pas parti de l'ETR : le comité régional lui versera selon les tarifs votés : $5j \times 50 \text{ €} = 250 \text{ €}$

2/ Le cadre fait parti de l'ETR : la DRDJS versera en fin d'année un salaire, l'indemnisation ne dépend pas du comité régional (nous ne rendons qu'un dossier de vacations) : le cadre touchera par exemple 220 € par rapport à ce stage, le comité régional lui rendra alors 30 €. Le comité fera donc l'économie de 220 €..

Cette demande n'est pas faite dans le seul but de réduire nos dépenses, mais aussi de ne pas se faire remarquer par l'administration fiscale, car un BE qui encadre 5 jours à 50 €, cela fait bien 250 € d'indemnisation net, donc le SMIC mensuel... De ce fait, le comité peut avoir des charges sociales à verser, et le cadre des impôts à payer...

4/ Agrément :

Il va être demander à la DRDJS l'obtention d'un agrément Jeunesse et Sports pour le comité régional.

Va être aussi demander au ministère du travail, l'obtention du titre « Organisme de Formation ».

Sébastien GUILLAUME se charge de ce dossier.

5/ Questions diverses :

Sébastien GUILLAUME, qui était absent pour raison de santé lors de l'assemblée générale demande comment l'assemblée a pu élire Jean-Louis CERBELLE vérificateur aux comptes ; lors que ce dernier a une créance envers le comité régional. Il n'est pas possible d'être juge et parti.

Didier LEFEBVRE informe les membres du bureau qu'un accord de règlement a été trouvé avec Jean-Louis CERBELLE et que la créance sera bientôt réglée.

Dans ce cas, il n'y a aucun problème pour que Monsieur CERBELLE soit vérificateur aux comptes en 2006.

Fin de la réunion : 20h30.

Le secrétaire
Sébastien GUILLAUME